

2019 #ABRIPARGNE Lyon - 13 et 14 juin

PERSONNES VULNÉRABLES :

**Construire ensemble,
la protection juridique de demain**
Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives

30
EXPERTS

5
ATELIERS

2
CONFÉRENCES

1
INVITÉ
D'HONNEUR

1
SOIRÉE
DE GALA

> PROGRAMME

4^e Convention Nationale des Mandataires Judiciaires
à la Protection des Majeurs & des Tuteurs Familiaux

Un événement organisé par :

Olifan
GROUP

JEUDI 13 JUIN

8h30 - 9h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 - 12h00 PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

- > Propos introductifs
- > Lancement de la consultation participative
- > Panorama des dispositifs du droit tutélaire à l'international
- > Quelles opportunités pour la France ?

12h00 - 13h15 DÉJEUNER

13h30 - 14h45
15h00 - 16h15 **ATELIER N°1 :
LE MJPM PRIVÉ DE DEMAIN**

Le MJPM indépendant doit faire face à des problématiques nouvelles :

- > **Quel choix de son statut juridique ?**
- > **Quelle place pour l'inter professionnalité et le regroupement de MJPM ?**
- > **Vers une organisation plus efficiente ?**

13h30 - 14h45
15h00 - 16h15 **ATELIER N°2 :
SÉCURISER L'IMMOBILIER DU MAJEUR PROTÉGÉ**

Pour remplir l'ensemble de sa mission, parfois semée d'embûches, le MJPM compose avec de nombreux professionnels.

- > **Quid des biens immobiliers hors régions ?**
- > **Quels sont les freins à lever et les partenariats à favoriser ?**
- > **Quelles sont les pratiques innovantes ?**

CONFÉRENCE N°1 16h30 - 18h00

VERS UNE « DÉJUDICIARISATION » PROGRAMMÉE ?



Le champ de la protection judiciaire des personnes vulnérables se prépare à des transformations conceptuelles, techniques et opérationnelles sans précédent. Ces changements vont impacter les métiers, les modes d'organisation, l'accompagnement, voire la notion même de capacité juridique de la personne protégée.

- > **Quelle sera alors la place du juge de la protection et des autres acteurs ?**
- > **Vers une nouvelle approche de l'autonomie et de l'accompagnement ?**
- > **Vers un monde sans tutelle ?**

**NOUVEAUTÉ
2019**

18h15 - 19h15

RENCONTRE RÉSEAU MJPM (SPEED MEETING)

Un moment privilégié d'échanges pour développer son réseau et sa curiosité avec des solutions innovantes !

Jeudi soir 20h15

OFFERT

Soirée de Gala

Un moment de détente, d'échanges et de convivialité !

VENDREDI 14 JUIN

8h15 - 9h30
9h45 - 11h00

ATELIER N°3 : GESTION ACTIVE DU PATRIMOINE DU MAJEUR PROTÉGÉ

Face à un environnement mouvant en terme économique, juridique et fiscal, les choix patrimoniaux peuvent avoir des conséquences sur le patrimoine de la personne protégée.

- > *Quels sont les différents outils patrimoniaux à disposition des MJPM (les sociétés civiles, viager, fiducie)*
- > *Comment faire de bons choix patrimoniaux ?*
- > *Comment déverrouiller les situations de blocage avec les banques, ou compagnies d'assurance ?*

8h15 - 9h30
9h45 - 11h00

ATELIER N°4 : ANTICIPER SA VULNÉRABILITÉ

Personne de confiance, directives anticipées, mandat de protection future. Autant de dispositifs susceptibles d'impacter l'activité du MJPM.

- > *Quelles opportunités pour le mandataire ?*
- > *Quelles articulations entre les différents dispositifs ?*
- > *Quelles questions éthiques et juridiques dans leur mise en œuvre ?*

8h15 - 9h30
9h45 - 11h00

ATELIER N°5 : L'AIDE SOCIALE ET SES IMPACTS

En présence de l'aide sociale, la famille peut être amenée à participer financièrement comme la loi l'y oblige (obligation de secours).

- > *Mais est-elle informée des conséquences sur le patrimoine lors d'un héritage ou du décès du bénéficiaire ?*
- > *Quels sont ses moyens de recours ?*
- > *Le MJPM doit-il recourir au bénéfice de l'aide sociale lorsque la personne protégée dispose du patrimoine suffisant pour son hébergement ?*
- > *Quelles questions éthiques et juridiques dans leur mise en œuvre ?*

CONFÉRENCE N°2 11h15 > 12h45

VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ TUTÉLAIRE ?



Aujourd'hui le financement de l'activité tutélaire repose essentiellement sur les subventions de l'État.

Dans un contexte de financement public restreint et d'une participation plus importante des majeurs protégés au financement de leurs propres mesures de protection, il convient de s'interroger sur des solutions alternatives.

- > *Comment transformer une contrainte budgétaire en opportunité et alternative de changement ?*
- > *Vers une mutualisation des moyens et des ressources ?*
- > *Quel type de partenariat et de coopération à imaginer ?*
- > *Quelle place pour le financement privé ?*

13h00 - 14h15

DÉJEUNER

14h30 - 16h30

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

- > Résultats de la consultation participative
- > Synthèse des ateliers et élaboration de pistes de réflexions
- > Intervention de l'invité d'honneur

DÉROULÉ DE LA CONVENTION

JEUDI
13 JUIN

- 8H30 – 9H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS
- 9H30 – 12H00 PLÉNIÈRE D'OUVERTURE
- 12H00 – 13H15 DÉJEUNER
- 13H30 – 14H45 **ATELIERS N°1 - N°2**
- 15H00 – 16H15 **ATELIERS N°1 - N°2**
- 16H30 – 18H00 **CONFÉRENCE N°1**
- 18H15 – 19H15 **RENCONTRE RÉSEAU MJPM (SPEED MEETING)**
- 20H15 *Soirée de Gala*

VENDR.
14 JUIN

- 8H15 – 9H30 **ATELIERS N°3 - N°4 - N°5**
- 9H45 – 11H00 **ATELIERS N°3 - N°4 - N°5**
- 11H15 – 12H45 **CONFÉRENCE N°2**
- 13H00 – 14H15 DÉJEUNER
- 14H30 – 16H30 PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

RENSEIGNEMENTS :

OLIFAN GROUP
609, avenue de la Roquette
06250 MOUGINS
Tél. 04 93 46 70 46
formation@olifangroup.com
www.olifangroup.com

Olifan
GROUP

TARIFS POUR LES 2 JOURS

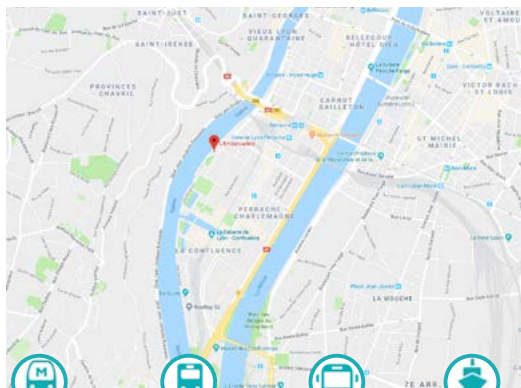
(Déjeuners compris - Journée de 7h)

MJPM privé
Centre hospitalier | **440,00 €^{NET}/personne**
Association

Autres : Nous contacter

Possibilité de prendre en charge ces 2 jours de formation par votre OPCA (Organisme collecteur)

OU ? L'EMBARCADÈRE
13 BIS QUAI RAMBAUD – 69002 LYON



Métro A
Arrêt Perrache
8 min à pied



Tram T1
arrêt Sainte-Blandine
À 5 min à pied



Bus 63
arrêt Claudius Collonge
Bus S1
arrêt Dénuzière



Vaporetto
arrêt Confluence



Parkings
à 8 min à pied.
- Q-Park Lyon
Gare Perrache
- Parking Lyon
Confluence



Autoroute A6
Sortie 39B
Autoroute A7
Sortie 1



Gare
TGV Lyon
Perrache
8 min à pied



Aéroport
Saint-Exupéry
Rhôn'Express,
arrêt Part Dieu
+ Tram T1, arrêt
Sainte-Blandine



INSCRIPTION

en ligne sur :

www.abripargne.fr